COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

LA POSTE

NEGOCIATIONS SALARIALES

4.3 MILLIONS €, POUR 75.318 P⚲STIER-E-S B≡NEFIC!AIRES. VO!LA LE B!LAN DE LA PR!ME EXC≡PTIONNELLE 2013 D!TE : PRIM≡ CFDT

Cette prime, dont seule la CFDT peut en revendiquer la paternité, a permis à 75.318 postier-e-s aux bas revenus de bénéficier d'une augmentation salariale garantie de 400€ en 2013.

☑ ***la CFDT revendique la reconduction, à la hausse, de ce mécanisme en faveur des bas salaires pour l'année 2014.***

☑ ***la CFDT obtient "enfin" l'ouverture d'un chantier de négociation sur le complément poste.***

☑ ***la CFDT obtient "enfin" l'ouverture, tant revendiquée, d'un chantier de négociation sur la refonte des grilles B et C des fonctionnaires (classe II et I pour les postier-e-s).***

LA POSTE DOIT PRENDRE DES MESURES SALARIALES EN DIRECTION DES POSTIER-E-S QUI ONT LES REVENUS LES PLUS BAS. CE SONT EUX QUI SERONT LES PLUS IMPACTES PAR L'AUGMENTATION DE LA TVA.

CETTE REVENDICATION EST CERTES LA MESURE PHARE DE LA CFDT, MAIS ELLE FAIT PARTIE D'UN ENSEMBLE DE REVENDICATIONS QUI N'OUBLIE NI LES CADRES ET CADRES SUP, NI LES FONCTIONNAIRES.

Fédération CFDT Communication, Conseil, Culture, 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
14t0106 Janvier 2014